

Intervention suite au compte rendu du CM du 19 mars 2018

Monsieur le Maire, chers collègues,

Malgré un changement de secrétaire de séance, nous constatons toujours des approximations, des erreurs, des manques qui, si vous aviez suivi notre proposition d'enregistrement de nos débats éviteraient sans doute nos nombreux rappels depuis le début de ce mandat.

Notre groupe Saint Marcel Demain votera contre ce compte rendu et souhaite intervenir ce soir pour deux raisons :

La première concerne la délibération sur les subventions aux associations :

Dans ce compte rendu, aucune des réponses à nos questions posées par notre collègue Andrée Comte n'est présentes. Pourtant, M Gonthey avait pris soins de nous informer des critères retenus pour l'évaluation des subventions des associations 2018. Une fois de plus, on peut constater ces écarts entre les paroles et les actes pour ne pas dire les mensonges, ou peut-être encore pire la méconnaissance du dossier. En effet après relecture en sortant du Conseil, on constate que les chiffres des adhérents, des manifestations et des charges salariales de 2018, ont servi à l'élaboration du calcul des subventions contrairement à ce qu'a énoncé M Gonthey. Je vous en ai fait part Mme Plissonnier lorsque que vous m'avez appelé pour connaître notre position sur le vote de notre groupe. A aucun moment, vous ne nous avez dit que vous apporteriez une réponse sur ce dossier spécifique des associations. Vous arrangez donc les compte-rendus en fonction de vos intérêts, ce qui ne vous grandit pas.

La seconde raison concerne le budget annexe « Aménagements de terrains » :

Pour ce qui concerne les annonces faites dans la présentation du budget « Aménagements de terrain » Vous souhaitez clore celui-ci le plus rapidement possible sans réellement comprendre le pourquoi des choses. Mme Lucien nous a fait part de ses recherches suite à mon questionnement au sujet d'un déficit récurant sur les comptes administratifs de ce budget annexes. Si les investigations ne concernent que la lecture des comptes administratifs, il y a peu de chance de retrouver le pourquoi du comment. Le mieux serait de recouper les dossiers d'urbanisme et ceux de la comptabilité. Les achats et ventes de terrains ont fait l'objet à chaque fois de délibération et d'actes notariés dûment signés par les différents protagonistes. J'avais dit à Mme Lucien que je ferais quelques recherches sur l'origine des achats de parcelles sur ce secteur.

Quelques transactions pourraient éclairer nos interrogations:

Famille Boulet : T587, T588, T595

M Tabary : T868, T865

M et Mme Vivi : T583

Il se pourrait également que l'on retrouve des terrains issus d'acquisitions sur les secteurs « Les Corvées » concernant l'achat de la maison du 55 rue de la Villeneuve mais uniquement le terrain propriété revendu à M Rollet Patrick : section V440 et d'une autre parcelle revendue également par la collectivité la V165.

Je rappelle ici que lors de la présentation du nouveau PLUI, vous avez proposé de créer une nouvelle zone d'activités adjacente à celle existante. Suite à vos différentes déclarations sur le transfert ou non de ZAC au Grand Chalon, il ne nous paraît pas opportun de supprimer ce budget et de vouloir transférer à tout pris ce déficit sur le budget ville. Prenons donc le temps de la réflexion.

Je crois que dans l'esprit de certains élus, il y a toujours et encore la confusion entre les budgets et la trésorerie, la trésorerie des budgets annexes est confondue avec celle de la ville. En résumé, les dépenses et les recettes sont créditées ou débitées sur le compte bancaire de la Mairie de Saint Marcel détenu auprès du receveur.

Emprunter reviendrait alors à mettre ce budget en équilibre certes et faire rentrer 200 000 € de trésorerie dans les caisses de la ville, cela laisse penser que la commune a des problèmes de trésorerie et que cette opération vise tout simplement à l'améliorer.

La question à se poser est pourquoi cette question arrive maintenant alors que c'est le 5* budget que vous nous présentez. Nous avons bien senti dans vos propos lors du dernier conseil que vous n'assumiez toujours pas vos actes et êtes toujours prêt à dénigrer et rejeter la responsabilité sur l'ancienne équipe.